



DEPARTEMENT DU DOUBS
CANTON D'AUDEUX
COMMUNE DE PLACEY

Procès-verbal de la commission d'urbanisme du mardi 12 janvier 2016

Etaient présents: *Frédéric Reigney, Roland Drouhard, Salomé Toitot, Denis Frézard, Gérard Pernin*

Absents: *Néant*

Invités: *Néant*

A 18H30, la séance a été ouverte sous la présidence de Frédéric REIGNEY,

1er point à l'ordre du jour: *Présentation du projet de Mr Frédéric FEUVRIER*

Ce premier point est reporté puisque le projet concerné n'est pas suffisamment avancé pour être présenté en commission.

2eme point à l'ordre du jour: *Point d'étape sur le PLU*

La commission regrette la coupure et l'absence de travaux depuis le 24 octobre 2015, date de la ballade PLU. La cinétique du début doit être retrouvée. Un calendrier doit être très prochainement établi pour la programmation des futures réunions en 2016.

La crainte est d'autant plus grande que des discussions s'amorcent à la CCVM autour d'un PLUI. Il apparaît donc urgent de terminer le PLU de Placey avant une décision communautaire.

3ième point à l'ordre du jour: *Point sur les autorisations d'urbanisme en cours.*

Le cas du Lotissement de Mr Beaumont est abordé. Il est inacceptable qu'un contentieux entre ce dernier et un riverain bloque l'achèvement des travaux de finition et la reprise par la commune de la voirie et des équipements. Légalement, le lotisseur est déjà hors délais pour l'achèvement de travaux, il va être contacté pour fournir un calendrier.

Le cas de la réhabilitation de la maison Clerc/Roy est également abordé par le prisme du conflit réactivé avec Mr Christian Perruche. La commission rappelle qu'en rien la commune n'est concernée par ce conflit qui relève strictement du droit privé. Il est par contre de la responsabilité de la commission sécurité routière de travailler à un renfort des mesures de limitation de vitesse dans ce secteur du fait de l'augmentation du flux automobile.

Enfin un point est fait sur les autorisations d'urbanisme qui révèle l'absence d'un certain nombre de certificat d'achèvement de travaux pour des constructions aménagées et occupées. Ces documents seront demandés

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 20h15.

Le Maire
Frédéric REIGNEY

